

Inventaire du patrimoine naturel de Corse

ZNIEFF n° : 0027 0000

ETANG ET ZONE HUMIDE DE PALO

ZNIEFF n° : 0027 0000

ZONE DE TYPE : I

COMMUNES CONCERNÉES : *Ventiseri ; Serra-di-Flumorbo.*

SUPERFICIE : 321 ha

PROTECTIONS FONCIÈRES : *l'ensemble de cette zone est en cours d'acquisition par le département de Haute Corse pour le compte du Conservatoire du Littoral.*

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES : aucune

1 - DESCRIPTION DE LA ZONE

Cette grande zone lagunaire est située à proximité de la base aérienne de Solenzara. Elle comprend un étang de plus de 100 hectares encadré au nord par la plus vaste sansouïre de Corse (40 ha). L'étendue d'eau peu profonde (< à 1,5 mètres), de forme allongée, est partagée en deux par la presqu'île d'Isola. Au sud de l'étang en arrière d'un cordon dunaire, une zone humide occupe l'espace jusqu'à l'embouchure du Travo.

L'étang reçoit dans sa partie nord, des eaux de ruissellement qui transitent par une zone marécageuse. En outre, il reçoit plusieurs petits ruisseaux (Tagnacane, Stangone, Milelli). La zone marécageuse au nord de l'étang est en relation avec les marais adjacents à l'embouchure de l'Abatesco et la communication avec la mer se fait à l'extrême sud de l'étendue d'eau.

Les rives ouest et sud de l'étang ainsi que la presqu'île sont couvertes d'un maquis allant de la cistale à la subérale. Sur le lido, un bosquet de pins longe la rive. Au nord du périmètre, le milieu est recouvert d'une mosaïque de rosellères, Jonçaias, et enganais cernée par des tamaris. L'étang est occupé par un herbier à rupplas.

Au sud, le maquis alterne avec des zones marécageuses fortement arborées (Iris, Joncs, typhas, phragmites...) ; le lido devient caillouteux et il se recouvre de lentisques et de ronces.

Le cordon dunaire est peu fréquenté l'été, mais on y observe ponctuellement des traces de circulation (4x4). Après une interdiction due à la pollution de l'étang par des rejets vinicoles, l'activité de pêche a repris depuis quelques années avec entre autres la production d'oeufs de mullets. Des cabanes de pêcheurs sont installées sur la presqu'île. Elles sont alimentées par un réseau électrique et téléphonique et desservies par un chemin.

Inventaire du patrimoine naturel de Corse

ZNIEFF n° : 0027 0000

En bordure du site, on note des activités importantes ayant des impacts sur la zone :

- aéroport (nuisance phonique, lessivage hydrocarbures...);
- caves vinicoles (rejets dans le bassin versant);
- activités agricoles et domestiques en amont.

La pression de chasse est importante sur l'ensemble du site.

2 - INTERETS DE LA ZONE

Cette zone humide offre un ensemble d'intérêts floristique, faunistique et écologique.

Elle comporte trois plantes rares en Corse :

- *Bidens tripartita* L. subsp *bullata* (L.) Rouy : 6 stations connues ;
- *Crypsis aculeata* (L.) Alton : 9 stations connues, inscrite sur le livre rouge de la flore menacée de France métropolitaine ;
- *Trifolium squarrosum* L.

En ce qui concerne l'avifaune, ce milieu abrite de nombreuses espèces d'oiseaux rares et menacés en Corse, en reproduction ou de passage sur le site, en particulier dans la partie nord (échassiers, canards de surface, foulques...). Citons parmi les espèces les plus intéressantes :

1) Chez les oiseaux

• Des espèces nicheuses

- **Protégées sur le plan national (arrêté du 17/04/1981), inscrites en annexe II de la convention de Berne, dans la directive 79/409/CEE dite directive "oiseaux" et sur le livre rouge des espèces menacées de France**
 - . Butor blongios (*Ixobrychus minutus*) ;
 - . Héron pourpré (*Ardea purpurea*) ;
 - . Pie grêche écorcheur (*Lanius collurio*) ;
 - . Pipit rousseline (*Anthus campestris*).
- **Protégées sur le plan national (arrêté du 17/04/1981), inscrites sur le livre rouge des espèces menacées de France et en annexe II de la convention de Berne**
 - . Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) ;
 - . Huppe fasciée (*Upupa epops*) ;
 - . Buse variable (*Buteo buteo*).
- **Protégées sur le plan national (arrêté du 17/04/1981), inscrites en annexe II de la convention de Berne, dans la directive "oiseaux"**
 - . Engoulement d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ;
 - . Fauvette pitchou (*Sylvia undata*).
- **Protégées sur le plan national (arrêté du 17/04/1981) et inscrites en annexe II de la convention de Berne**
 - . Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) ;

Inventaire du patrimoine naturel de Corse

ZNIEFF n° : 0027 0000

- Petit gravelot (*Charadrius dubius*) ;
- Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) ;
- Rousserolle éffarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) ;
- Pic épeiche (*Dendrocops major*) ;
- Guêpler (*Merops apiaster*) ;
- **Uniquement inscrite sur le livre rouge des espèces menacées de France**
 - . Caille des blés (*Coturnix coturnix*) ;
- **Des espèces en hivernage ou de passage sur le site**
 - **Protégées sur le plan national (arrêté du 17/04/1981), inscrites en annexe II de la convention de Berne, dans la directive "oiseaux" et sur le livre rouge des espèces menacées de France**
 - . Héron bhoreau (*Nycticorax nycticorax*) ;
 - . Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) ;
 - . Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) ;
 - . Busard cendré (*Circus pygargus*) ;
 - . Martin pêcheur (*Alcedo atthis*) ;
 - . Aligrette garzette (*Egretta garzetta*) .
 - **Protégée sur le plan national (arrêté du 17/04/1981), inscrite en annexe III de la convention de Berne**
 - . Héron cendré (*Ardea cinerea*) .
 - **Non protégée sur le plan national, inscrite dans la directive "oiseaux" et en annexe II de la convention de Berne**
 - . Chevaller sylvain (*Tringa glareola*) .
 - **Non protégée sur le plan national, inscrite dans la directive 79/409/CEE dite directive "oiseaux et sur le livre rouge des espèces menacées de France :**
 - . Chevaller combattant (*Pholidomachus pugnax*) .
 - **Uniquement inscrites en annexe II de la convention de Berne**
 - . Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) ;
 - . Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*) ;
 - . Bécasseau variable (*Calidris alpina*) .
 - **Inscrite en annexe II de la convention de Berne et sur le livre rouge des espèces menacées de France**
 - . Gravellot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) .
 - **Protégée sur le plan national et inscrite sur le livre rouge des espèces menacées de France et en annexe II de la convention de Berne**
 - . Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) .
 - **Uniquement inscrites sur le livre rouge des espèces menacées de France**
 - . Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) ;
 - . Canard siffleur (*Anas penelope*) ;
 - . Canard plié (*Anas acuta*) ;
 - . Canard souchet (*Anas clypeata*) ;
 - . Rôle d'eau (*Rallus aquaticus*) ;

inventaire du patrimoine naturel de Corse

ZNIEFF n° : 0027 0000

- Barge à queue noire (*Limosa limosa*) ;
- Chevalier gambette (*Tringa totanus*) ;
- Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) ;
- Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) ;
- Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) ;
- Courlis cendré (*Numenius arquata*) .

Chez les **reptiles et les amphibiens**, on note quelques espèces peu communes et protégées :

- la Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*), tortue très rare, protégée sur le plan national et européen (annexe II de la convention de Berne, annexe II de la directive "habitats"), et inscrite sur le livre rouge des espèces menacées de France ;
- le Lézard sicilien (*Podarcis sicula*), espèce protégée en France et dont les effectifs sont faibles donc en danger latent. Il est inscrit sur le livre rouge des espèces menacées de France.
- la Couleuvre verte-et-jaune (*Columber viridisflavus*), la Ralnette verte de Sardaigne (*Hyla arborea sarda*), le Discoglosse Sarde (*Discoglossus sardus*), espèces plus communes, seulement protégées sur le plan national, inscrites sur l'annexe II de la convention de Berne et l'annexe IV de la directive "habitats" ;
- le Lézard tiliguerta (*Podarcis tiliguerta*), espèce non protégée en France, mais inscrite en annexe II de la convention de Berne et en annexe IV de la directive "habitats" ; il est bien représenté sur l'île.
- la présence de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), tortue très rare, reste à confirmer dans ce secteur.

Cette mosaïque de territoires (roselière, sansouïre, lido, plage, étang, marais d'eau douce, maquis haut et bas) apporte des éléments de diversité dans la plaine orientale.

3 - PROPOSITION DE GESTION ET DE VALORISATION DU MILIEU

La pérennité des activités halieutiques actuelles nécessite le maintien de la communication de l'étang avec la mer.

Un contrôle de la pression cynégétique semble nécessaire pour l'installation et le maintien des populations d'oiseaux hivernants ou migrateurs. Il serait également souhaitable de contrôler la pression touristique sur le lido, en interdisant en particulier l'accès aux véhicules tout terrain.

A l'extérieur du site, il conviendrait de contrôler les différents rejets des activités industrielle, agricole et domestique dans le bassin versant (rejets caves vinicoles, engrangements...).

La mise en réserve de chasse de la partie nord du secteur permettrait de fixer d'importantes populations d'oiseaux rares en Corse, favorisant le retour possible du Pygargue à queue blanche, espèce aujourd'hui disparue de ce site.

Inventaire du patrimoine naturel de Corse

ZNIEFF n° : 0027 0000

L'acquisition prévue de ce territoire par le Conservatoire du Littoral va permettre une protection forte et durable de ce milieu exceptionnel.

4 - BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES CONTACTEES

- Brunstein D. et Thibault J.C. (1980). Oiseaux de mer hivernant en Corse en 1979 - 1980. Ajaccio. Ass. des Amis du Parc.
- Chassany de Casablanca M.L. (1976). Lisières d'eaux saumâtres Corse orientale. Paris C.N.R.S. 110 p. Tableaux et figures.
- Conservatoire Botanique National de Porquerolles (Mars 1993). Inventaires des taxons rares de la Corse.
- Delaugerre M. (1986). Les tortues marines en Corse. Trav. Sc. du P.N.R. Corse. Vol 5, 29 p. Ajaccio.
- Delaugerre M., Cheylan M. (1992). Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse. Parc Naturel Régional de Corse et Ecole Pratique des Hautes Etudes, 128 p.
- Frisoni G.F. (1978). Inventaire des zones humides du littoral oriental Corse. Etude n°7 Montpellier C.T.G.R.E.F. 229 p., tableaux, cartes.
- Jeanmonod D. et Burdet H.M., éds. (1989). Notes et contributions à la flore de Corse IV. Canetolia 44, p 337 - 401.
- Papacotsla A. (1980). Statut et effectifs de quelques oiseaux d'eau de la Corse (1979 - 1980). Ajaccio. Ass. des Amis du Parc 33 p.
- Patrimonio O. (naturaliste), (1985). Observations personnelles.
- Reille M. (1984). Origine de la végétation actuelle de la Corse sud orientale. Analyse pollinique de 5 marais côtiers. Pollen et spores. Paris. Mus. Hist. Nat. Vol 26 n°1 p 43 - 60.
- Roche B. (1976). La pollution de l'étang de Palo. Bastia S.R.A.E. 11 p.
- Thibault J.C. (1983). Les oiseaux de la Corse. Histoire et répartition aux 19 e et 20 e siècles. Paris. Parc. Nat. Rég. Corse, 265 p.
- Thibault J.C. (1978). Statut et effectifs de quelques oiseaux d'eau de la Corse (1977-1978) Ajaccio. Ass. des Amis du Parc. 46 p.
- Thibault J.C. (1982). Oiseaux d'eau hivernant en Corse (1981-1982) Trav. Sc. du Parc. Ajaccio. P.N.R. Corse p 36-50.
- Vulliamy S.M. (1981). Oiseaux d'eau hivernant en Corse 1980 - 1981. Ajaccio. Ass. des Amis du Parc 6 p.

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Environnement
 Maîtrise d'oeuvre : I.A.R.E. Montpellier

1993

